

le tannin et les couleurs au tannin que l'antimoine et fournit des nuances plus corsées. (1)

L'alun saturé peut aussi servir à fixer le tannin.

Pour foularder les tissus, on emploie une dissolution d'alun saturée à 10° Bé ; pour mordancer les écheveaux par simple imbibition, une dissolution de 1° Bé suffit.

Un autre moyen de fixage employé dans beaucoup de teintureries de fil, consiste à prendre les sels d'étain et en particulier, soit ce que l'on appelle la composition d'étain (oxymuriate d'étain), (2) soit le stannate de soude.

Voici le traitement par la dissolution d'étain :

La marchandise passée au tannin ou au sumac est trempée dans le mordant d'étain à 5° Bé , on la laisse reposer de 1 à 2 heures, après quoi elle est lavée soigneusement.

Dans quelques teintureries de la Saxe, ce procédé est modifié, en ce que les écheveaux, après avoir séjourné dans la dissolution d'étain, sont passés avant le lavage dans une dissolution de gélatine très étendue, à laquelle on a ajouté une petite quantité de cristaux de soude. Le résultat est en effet favorable, car la solidité du produit au lavage est augmentée, mais il est inférieur à celui que l'on obtient par l'émétique.

En revanche il présente l'avantage que, la fibre tire très-len-

(1) Des expériences personnelles nous ont prouvé que la solidité était beaucoup moins grande et que par l'action d'un savonnage énergique, les couleurs perdaient beaucoup plus qu'avec le procédé à l'antimoine. J. D.

(2) On prépare la composition d'étain, en saturant à refus, avec de l'étain en grenailles, un bain mélangé, composé de :

3 parties acide chlorhydrique 20° Bé

1 partie acide nitrique 36 Bé

1 partie eau.

Il faut ajouter la grenaille d'étain petit à petit pour éviter un trop grand échauffement de la masse.